



Du 19 au 26 septembre 2020



Fiche d'inscription

A renvoyer avant le **15 avril 2020** au Gruissan Yacht Club accompagné du règlement



SKIPPER

Club:

Nom : Prénom :

@ mail : Mobile :

BATEAU

Nom :

Voilier Vedette Cie Assurance : N° police :

Longueur : Largeur : T.E. :

Je m'inscris

Au Rallye de St Tropez prévu entre le 19 et 26 septembre 2020

Le montant de la confirmation d'engagement est fixé à 50 € par bateau.

Il sera conservé pour les dépenses engagées par le club en cas de désistement mais remboursé en cas d'annulation de la sortie.

Resteront à la charge de chaque équipage les restaurants, les amarrages dans les ports et les sorties éventuelles..

Règlement par chèque N°: banque :
espèces

Fait à : Date : Signature

Inscription réalisée aux régates des Voiles de St Tropez : oui non

19 au 26 sept. : Rallye Gruissan => St Tropez

28 sept. au 4 oct. Régates des Voiles de St Tropez



GRUISSAN YACHT CLUB Quai de la tramontane 11430 Gruissan
Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Voile
gruissan.yacht.club@wanadoo.fr <https://gruissan-yacht-club.com>